

Survol des sous-projets et projets partenaires (31 août 2010)

A Sous-projets

T1 Préparation au choix professionnel par les enseignants spécialisés en information scolaire et professionnelle

Objectif: renforcer la qualité de la préparation au choix professionnel (ligne directrice j)

Contenu: élaborer le profil de la formation complémentaire «enseignant-formateur ou enseignante-formatrice» basé sur le règlement du 17 juin 2004 concernant la reconnaissance des certificats de formations complémentaires dans le domaine de l'enseignement

Etat de la situation: Le profil «enseignant spécialisé ou enseignante spécialisée en information scolaire et professionnelle» a été adopté le 25 octobre 2007 par le comité de la CDIP.

Le projet est achevé. Les instituts pédagogiques peuvent demander la reconnaissance de la formation complémentaire. Une demande a été agréée (Fachhochschule Nordwestschweiz) et une autre est pendante.

T2 Participation des parents

Objectif: motiver les parents des jeunes faisant partie des groupes à risque à s'engager davantage et d'une manière plus ciblée (lignes directrices b, f, h)

Contenu: présenter des possibilités efficaces (*best practice*) d'associer les parents avant et pendant la transition du secondaire I au secondaire II, proposer des moyens de les réaliser

Etat de la situation: avant-projet (Daniel Eggenberger), projet de descriptif du projet principal disponibles. Le 13 février 2009, le groupe de pilotage a décidé de réunir les projets T2 et T5 (Intégration des immigrés). Les actions suivantes ont été réalisées:

- recherche documentaire IDES sur le thème Formation des parents et immigrés
- consultation des cantons à propos de la collaboration entre l'école et les parents immigrés
- rapport Rosita Fibbi/Valeria Mellone: «Jeunes en transition de l'école obligatoire au degré secondaire II: quelle participation pour les parents?»
- colloque du 16 juin 2010 sur le thème Formation des parents et migration

Le rapport de Rosita Fibbi et Valeria Mellone, intitulé «Jeunes en transition de l'école obligatoire au degré secondaire II: quelle participation pour les parents?», est disponible depuis avril 2010. Le colloque organisé le 16 juin 2010 sur ce thème a réuni plus de 150 participants. Cette manifestation a été l'occasion de présenter des projets couronnés de succès et de mettre en discussion d'éventuelles recommandations.

Le projet est achevé. Il ne reste plus qu'à mettre en œuvre des recommandations sur la collaboration entre l'école et les parents, en particulier avec les parents immigrés (voir rapport final).

T3 Plus de 9 ans d'école?

Objectif: garantir un raccordement immédiat de la scolarité obligatoire aux formations du degré secondaire II (lignes directrices b, e)

Contenu: clarifier la question de savoir si des conditions préalables supplémentaires par rapport au niveau atteint à la fin de la scolarité obligatoire peuvent être exigées des candidats à certaines formations professionnelles initiales

Etat de la situation: rapport et conclusions disponibles. De ces documents découle le constat suivant: L'entrée différée en formation professionnelle initiale s'explique davantage par la

pénurie de places d'apprentissage au cours des années écoulées et par l'intégration des professions de la santé et du social que par des exigences accrues de la formation en entreprise. De nombreuses mesures ont déjà été prises pour rompre cette tendance ou du moins la réduire (réforme du secondaire I, *case management*, nouvelle conception de la préparation au choix professionnel, critères d'admission aux formations transitoires). En outre, le concordat HarmoS permettra d'assouplir la durée de la scolarité en fonction de son déroulement; le problème s'atténuerait ainsi. Le comité de la CDIP a pris connaissance du rapport dans sa séance du 22 janvier 2009 et a constaté qu'il n'était pas nécessaire d'agir au plan intercantonal.

Le projet est achevé.

T4 Facteurs de réussite

Objectif: augmenter la part des titulaires d'un diplôme en formation professionnelle (ligne directrice a)

Contenu: déterminer pour quelles raisons certains jeunes réussissent en formation professionnelle en dépit d'importants facteurs de risque et comment les résultats peuvent être exploités de manière positive

Etat de la situation: Le projet a commencé au début de 2008 et s'est achevé en été 2009. Le rapport «Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque» découle d'une analyse scientifique approfondie d'une soixantaine d'études et de projets et débouche sur des recommandations et des mesures concrètes. Un colloque consacré à ce thème a eu lieu le 27 mai 2009. Le rapport est paru en octobre 2009 dans la série «Etudes et rapports» de la CDIP. Ses conclusions constituent le fondement des propositions de recommandations qui mettront le point final au projet Transition (voir rapport final).

Le projet est achevé.

T5 Intégration des immigrés

Objectif: augmenter la part des immigrés qui accomplissent avec succès une formation professionnelle initiale (lignes directrices a, f)

Contenu: 1) sonder les mécanismes discriminatoires, 2) encourager la participation des immigrés, 3) renforcer le rôle du conseiller en orientation professionnelle (propositions de la commission Education et migration de la CDIP)

Etat de la situation: 1) rapport d'analyse des discriminations et directives de la Commission fédérale contre le racisme disponibles 2) nombreux rapports disponibles tant à l'échelle cantonale que locale 3) Le rôle des conseillers en orientation professionnelle sera redéfini et renforcé dans le cadre du *case management*. Au plan national, référence au rapport sur les mesures d'intégration (août 2007).

Le 13 février 2009, le groupe de pilotage a décidé de réunir les projets T2 (Participation des parents) et T5. Les actions suivantes seront réalisées :

- recherche documentaire IDES sur le thème Formation des parents et immigrés
- rapport sur les projets (bonnes pratiques) assorti de recommandations
- colloque sur le thème Formation des parents et immigrés

Le rapport sur la collaboration avec les parents immigrés est disponible depuis avril 2010 et le colloque a eu lieu le 16 juin 2010 (voir aussi sous-projet 2).

Le projet est achevé.

T6 Fondements

Objectif: élaborer les fondements pour l'évaluation des mesures, y compris celles du projet (lignes directrices a, e, f, g, k)

Contenu: Quelles sont les études représentatives en matière de transition? Pourquoi certains jeunes rencontrent-ils le succès et d'autres pas? (cf. sous-projet 4), causes structurelles de la situation actuelle (*factsheet*)

Etat de la situation: Le rapport intitulé „*Einschlägige Untersuchungen in der Dokumentation der Forschungsprojekte der SKBF Aarau*“ est disponible. L'essentiel a été repris dans le sous-projet 4. Le rapport «Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque» (cf. sous-projet 4) résulte d'une vaste méta-évaluation d'études et de projets sur le thème de la transition. Les actions nécessaires sont consignées dans des guides destinés à plusieurs groupes-cibles (école, entreprise, services de conseil, environnement social).

Le projet est achevé.

T7 Collaboration interinstitutionnelle

Objectif: faire collaborer de manière ciblée les services concernés directement ou indirectement au processus de formation (ligne directrice i)

Contenu: systématiser la collaboration interinstitutionnelle

Etat de la situation: Une liste des structures chargées de la collaboration interinstitutionnelle dans les cantons a été établie. La CDIP, la CDAS et la CDEP ont établi et arrêté une position commune. La collaboration interinstitutionnelle aux plans cantonal et intercantonal dans le cadre de la collaboration CDIP, CDAS, CDEP (niveau politique) et du projet *case management* (niveau opérationnel). Une étude pronostique une forte augmentation des besoins en personnel dans les domaines de la santé et du social; elle exige une étroite collaboration avec la CDS et la CDAS. L'objectif consiste à régler les aspects stratégiques et opérationnels.

Le projet est achevé.

T8 Masterplan Transition entre la scolarité obligatoire et le degré secondaire II

Objectif: lever le voile sur les coûts des mesures relatives à la transition par des analyses réalisées à l'échelle nationale; fournir des points de repère pour le pilotage du système par les acteurs; fixer des mesures afin d'optimiser l'utilisation des moyens engagés; améliorer les bases de calcul des contributions selon l'accord sur les écoles professionnelles (lignes directrices b, e, g, i)

Contenu: créer les fondements permettant d'établir un *masterplan* Transition et d'y définir des coûts standards qui détermineront aussi les tarifs fixés dans l'accord sur les écoles professionnelles

Etat de la situation: Une partie du rapport final sur le projet Transition est consacrée au *masterplan* Transition (voir rapport final, chapitre 2).

B Projets partenaires

P1 Etude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et degré secondaire II

Objectif: améliorer et harmoniser la structure et la fonctionnalité des offres transitoires (lignes directrices b, e, f, g)

Contenu: recenser les offres transitoires entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle, les évaluer et en dégager des recommandations quant aux actions à entreprendre (*factsheet*)

Etat des travaux: étude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et formation professionnelle disponible

Suite des travaux: refondre les lignes directrices concernant les offres transitoires (voir P4), les inclure dans les concepts cantonaux de *case management* formation professionnelle (voir P7)

Renseignements: Hugo Barmettler, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), tél. 031 323 20 29, e-mail: hugo.barmettler@bbt.admin.ch

P2 Evaluation des projets de mentorat

Objectif: fournir une vue d'ensemble sur la nature et l'efficacité des projets de mentorat (lignes directrices f, i)

Contenu: soumettre à une évaluation nationale les projets de mentorat existants, financés par la Confédération (*factsheet*)

Etat des travaux: projet pas réalisé

P3 Encadrement individuel de personnes en formation (mentorat)

But: coordonner les concepts d'encadrement individuel (*coaching*) entre la Confédération et les cantons et entre les cantons et les organisations du monde du travail (ligne directrice f)

Contenu: création de directives pour l'encadrement individuel; il s'agit de définir tous les types d'encadrement individuel, qu'ils revêtent un caractère obligatoire ou non, et les systématiser (*coaching, mentoring*, encadrement individuel dans le cadre des formations professionnelles initiales de deux ans, etc. (*factsheet*)).

Etat de la situation: Le guide «Encadrement individuel des jeunes dans la formation professionnelle initiale» est paru fin mars 2007.

Renseignements:

Fritz Winkelmann, Service de la formation professionnelle, Derrière-les-Remparts 1, 1700 Fribourg, tél. 026 305 24 90, e-mail: winkelmannf@edufr.ch

Hugo Barmettler, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), tél. 031 323 20 29, e-mail: hugo.barmettler@bbt.admin.ch

P4 Refonte des lignes directrices concernant les offres transitoires

Objectif: coordonner les concepts concernant les offres transitoires entre la Confédération et les cantons et entre les cantons et les organisations du monde du travail

Contenu: refonte des directives de l'an 2000 concernant les offres transitoires sur la base des résultats de l'étude approfondie sur les offres de formation transitoires

Etat de la situation: L'étude approfondie (cf. projet partenaire P1) doit servir de base pour la refonte des lignes directrices.

Suite des travaux: éventuelle refonte des lignes directrices par l'OFFT

Renseignements: Hugo Barmettler, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), tél. 031 323 20 29, e-mail: hugo.barmettler@bbt.admin.ch

P5 Compétences-clés - „La Poste Suisse“ en collaboration avec BE et BS

Objectif: faire concorder le processus de choix d'une profession avec les besoins individuels des jeunes et ceux de l'économie

Contenu: mesurer et enregistrer les compétences clés des jeunes, créer un moyen de les accompagner (ambassadeur de l'économie, etc.)

Etat de la situation: sous-projets dans les cantons BE et BS. Le projet est achevé.

Renseignements: Pierre Marville, responsable de la formation professionnelle, La Poste Suisse, Viktoriastrasse 21, 3030 Berne
tél. 031 338 21 40, 079 335 96 00, fax 031 338 18 12, e-mail: marville@post.ch

P6 Mesures des performances au niveau de la scolarité obligatoire

Objectif: réaliser un concept unique et coordonné pour mesurer les performances à l'école obligatoire (ligne directrice c)

Contenu: développer, d'entente avec tous les cantons, les instruments de mesure des performances scolaires découlant d'HarmoS (modèles de compétences et standards de formation) et d'autres cadres de référence (plans d'études des régions linguistiques) de manière à pouvoir les utiliser lors de l'établissement de bilans individuels et de la définition de mesures de soutien servant à faciliter la transition de la scolarité obligatoire au degré secondaire II.

Etat de la situation: Un groupe de coordination constitué pour mettre en œuvre le concordat HarmoS (Kosta HarmoS) a pour mission de coordonner les projets nationaux et ceux des régions linguistiques.

Suite des travaux: La question des mesures des performances est examinée conjointement à celle des instruments. En Suisse alémanique, cette question a été reprise dans le contexte du futur Lehrplan 21 (un groupe de travail a été constitué). La Suisse romande examine la possibilité d'élaborer et de mettre en place des épreuves communes.

Renseignements:

CDIP: Heinz Rhyn, président du groupe de travail Mesures des performances, Secrétariat général de la CDIP, Speichergasse 6, case postale 660, 3000 Berne 7
Tél. 031 309 51 51, e-mail: heinz.rhyn@edk.ch

Suisse alémanique: Christoph Mylaeus-Renggli, secrétaire régional BKZ, Bildungsdirektoren-Konferenz Zentralschweiz, Zentralstrasse 18, 6003 Lucerne, tél. 041 226 00 63, e-mail: christoph.mylaeus@bildung-z.ch

Suisse romande: Christian Merkelbach, chef du projet PER et chef de la section francophone recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP), Direction de l'instruction publique du canton de Berne, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, tél. 032 486 07 34, e-mail: christian.merkelbach@erz.be.ch

P7 Case management (CM)

Objectif: développer une procédure structurée visant à détecter les jeunes dont l'accès au monde du travail risque d'être compromis, à coordonner l'action des institutions concernées et à assurer une offre adéquate (lignes directrices b, c, e, f)

Contenu: Un projet de soutien piloté conjointement par l'OFFT et la CSFP prépare des mesures dans plusieurs domaines: finances et *controlling* (SP1), logiciel CM (SP2), profil et financement des *case managers* (SP3), processus et critères de détection des jeunes en danger (SP4), CM+ (SP5), échange d'expériences (SP6) et évaluation (SP7).

Etat des travaux: Le projet de soutien a commencé au début de 2008. Les résultats des sous-projets 1, 2, 3, 4 et 5 sont disponibles. Six journées d'échange (sous-projet 6) ont été organisées. Un concept d'évaluation (sous-projet 7) est disponible; sa mise en œuvre a commencé.

Suite des travaux: poursuivre les journées d'échange et réaliser l'évaluation

Renseignements

OFFT: Sabina Schmidlin, responsable du projet, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Effingerstrasse 27, 3003 Berne, tél. 031 325 51 27, e-mail: sabina.schmidlin@bbt.admin.ch

P8 Plans d'études des régions linguistiques pour la scolarité obligatoire (PER, Lehrplan 21)

Objectif: réaliser des plans d'études régionaux homogènes pour la scolarité obligatoire (ligne directrice d)

Contenu: objectifs d'enseignement, compétences à atteindre durant la scolarité obligatoire

Etat des travaux:

Suisse romande: Le plan d'études romand (PER) est prêt. La CIIP l'a adopté en mai 2010. Il sera introduit dès la rentrée 2011-2012 dans tous les cantons romands et bilingues.

Suisse alémanique: Les fondements du Lehrplan 21 ont été adoptées en mars 2010. L'élaboration du plan d'études commencera en automne 2010. Celui-ci devrait être disponible dès 2014.

Suite des travaux: introduction du PER dès 2011, élaboration du Lehrplan 21 dès l'automne 2010

Renseignements:

Suisse alémanique: Christoph Mylaeus-Renggli, secrétaire régional BKZ, Bildungsdirektoren-Konferenz Zentralschweiz, Zentralstrasse 18, 6003 Lucerne, tél. 041 226 00 63, e-mail: christoph.mylaeus@bildung-z.ch

Suisse romande: Christian Merkelbach, chef du projet PER et chef de la section francophone recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP), Direction de l'instruction publique du canton de Berne, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, tél. 032 486 07 34, e-mail: christian.merkelbach@erz.be.ch

P9 LIFT – efficacité par la promotion individuelle et l'activité pratique

Objectif : détecter tôt et encourager les jeunes particulièrement menacés, intensifier les contacts entre l'école obligatoire et le monde du travail (lignes directrices b, c, f)

Contenu : modèle de suivi et d'accompagnement ciblés, dès la 7e année scolaire, qui allie l'encouragement des compétences personnelles et sociales et l'expérimentation pratique du monde professionnel par des places de travail hebdomadaires.

Etat de la situation : la phase-pilote (2007-2009) effectuée auprès de quatre établissements des cantons de Berne et Zürich a été évaluée. La deuxième phase du projet (2010-2012) est en cours, mise à disposition du modèle et soutien à la mise en place de projets LIFT dans toute la Suisse.

Suite des travaux: soutien à la mise en place de projets locaux, mise en réseau des écoles, échanges d'expériences et développement du modèle

Renseignements: Centre de compétences LIFT, NSW / RSE, Schläflistrasse 6, 3013 Berne, tél. 031 318 55 70, www.nsw-rse.ch / lift@nsw-rse.ch

P 10 HarmoS

Objectif: harmoniser le niveau de compétences dans les domaines disciplinaires clés de la scolarité obligatoire

Contenu: réaliser des standards pour les domaines disciplinaires clés: première langue (langue standard locale), langues étrangères, mathématiques et sciences naturelles

Etat de la situation: Le concordat HarmoS, fondement juridique de l'harmonisation scolaire, a atteint le quorum de 10 cantons nécessaire à son entrée en vigueur. Le cadre de référence des standards est réalisé (voir site www.cdip.ch). La consultation portant sur les quatre domaines est achevée. Les premières décisions quant à l'introduction des standards HarmoS seront prises dès l'automne 2010.

Suite des travaux: voir décision de la CDIP des 25 et 26 octobre 2007 relative à la mise en œuvre d'HarmoS

Renseignements: Olivier Maradan, secrétaire général adjoint, chef de l'unité de coordination «scolarité obligatoire», Secrétariat général de la CDIP, Maison des cantons, Speichergasse 6, case postale 660, 3000 Berne 7, tél. 031 309 51 22, e-mail: maradan@edk.ch

P11 Profils d'exigences pour la formation professionnelle initiale

Objectif: parvenir à une meilleure adéquation entre les souhaits des jeunes (intérêts, capacités) et les attentes de l'économie, améliorer les procédures de sélection des entreprises et la motivation des jeunes (lignes directrices b, c, d)

Contenu: déterminer d'exigences pour les professions relevant de la formation professionnelle initiale

Etat de la situation: Plusieurs institutions et organisations ont œuvré à l'élaboration et à l'actualisation de profils d'exigences. En 2007, la CSFP en a pris l'initiative de rassembler les activités déployées jusqu'ici. Un rapport et la description d'un nouveau projet sont disponibles. Depuis novembre 2008, l'Union suisse des arts et métiers (Usam) pilote le projet. Il convient d'assurer la cohérence avec la mise en œuvre d'HarmoS et les plans d'études des régions linguistiques. La concertation entre les responsables est en cours.

Suite des travaux: décision quant à la réalisation d'un projet national

Renseignements: Christine Davatz-Höchner, Union suisse des arts et métiers (Usam), Schwarztorstrasse 26, 3001 Berne, e-mail: c.davatz@sgv-usam.ch

P12 Speranza 2000

Objectif: offrir des perspectives professionnelles aux jeunes en difficulté scolaire ou en rupture sociale

Contenu: créer des places de formation et de stage «à bas seuil» (faciles d'accès), focaliser les efforts sur les formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale

Etat de la situation: Le *networking* a démarré et fait ses preuves. Deux mille places de formation et de stage «à bas seuil» ont été créées en 2007 et 2008 dans tout le pays, en collaboration avec les offices cantonaux de la formation professionnelle.
(voir site www.speranza2000.ch)

Suite des travaux: poursuite du projet afin de créer de nouvelles places conformément au concept

Renseignements: Susanne Peyer, Nationale Projektleitung Speranza 2000, Wassermatte 3, 6210 Sursee, tél. 041 925 05 70, e-mail: susanne.peyer@speranza2000.ch

RG/jf 31.8.2010/10.11.2010